



Réseau suisse contre l'excision : Développement, ancrage et perspectives pour l'avenir

L'année dernière, une décision de justice a donné au thème de l'excision¹ une visibilité inattendue auprès du grand public: en juillet 2018, le Tribunal pénal de Boudry dans le canton de Neuchâtel a condamné une mère somalienne à une peine de prison avec sursis pour avoir fait exciser ses deux filles peu de temps avant leur arrivée en Suisse. Le Tribunal cantonal et le

Tribunal fédéral ont ensuite confirmé le jugement, signifiant ainsi clairement que les mutilations génitales féminines sont toujours punissables en Suisse, y compris lorsque les faits ne font pas l'objet de sanctions dans le pays où ils ont été commis. Premier jugement fondé sur l'article 124 du Code pénal à être rendu en Suisse, il a été largement relayé dans les médias et a suscité des débats à large échelle parmi les professionnel.le.s et au sein des communautés.

La troisième année d'existence du réseau suisse contre l'excision a également été passionnante au niveau des projets réalisés. L'accent a été mis sur le développement des prestations et sur l'ancrage dans les régions. Autres points importants: l'évaluation de notre offre et la question centrale de notre avenir.

1 mutilations génitales féminines/excision ou MGF/E

La prévention de l'excision s'effectue en collaboration avec les communautés d'origine et repose sur les trois piliers suivants :

- Sensibilisation et prévention auprès des communautés
- Conseil aux personnes concernées et aux professionnel.le.s
- Prise en charge médicale des femmes et fillettes concernées

Pour que le conseil, la prise en charge et la prévention soient à la portée du plus grand nombre, et ce dans toute la Suisse, nous avons par ailleurs besoin d'un ancrage régional durable dans les structures cantonales.

Ancrage dans les régions

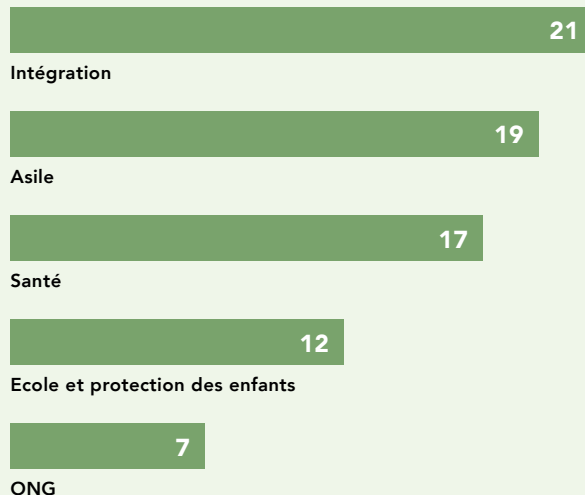
L'ancrage des offres relatives aux MGF/E dans les cantons n'est pas une tâche facile. Nos efforts ont certes commencé à porter leurs fruits en matière de prise en charge médicale et de conseil – dans plusieurs hôpitaux cantonaux, des consultations cliniques spécialisées ont ainsi été mises en place ou sont en passe de l'être. Et le travail de conseil a pu, au moins partiellement, être intégré à des offres de conseil existantes, par exemple dans les cantons d'Argovie et de Bâle-Campagne où le conseil psychosocial et le travail de prévention auprès des communautés sont regroupés dans les centres de consultation cantonaux en santé sexuelle. Si cette offre de conseil n'est pas remise en cause, la garantie durable du long et coûteux travail auprès des communautés apparaît quant à elle plus difficile, pour des raisons politiques et financières. Le canton de Bâle-Ville constitue ici une exception réjouissante puisqu'un travail de prévention des MGF/E sur deux ans y sera mené à partir de 2019. Bâle-Ville s'appuiera sur le savoir-faire de Bâle-Campagne dans ce domaine et les deux cantons mèneront conjointement ce projet pilote de deux ans. Non sans difficultés, les jalons pour l'avenir ont pu être posés et nous espérons renforcer les compétences dans d'autres régions cette année.

Conseil

Les points de contact nationaux et régionaux conseillent et informent les femmes concernées, leurs proches et les professionnel.le.s sur les mutilations génitales féminines. En 2018 comme l'année précédente déjà, une hausse des demandes de conseil a été enregistrée ; au total, ce sont environ 160 demandes sur les MGF/E qui ont été reçues.

Les personnes concernées et leurs proches ont principalement posé des questions sur la prise en charge médicale. Mais nous recevons de plus en plus de demandes en lien avec le droit d'asile et de séjour, ainsi que des questions transnationales. Exemple : une famille qui vit en Suisse et qui craint que leur fille restée dans leur pays d'origine soit en danger.

Domaine de travail des professionnels



Conseil aux personnes concernées : rendre l'offre accessible

Parler des MGF/E est inhabituel et difficile pour les femmes et jeunes filles concernées. Pour garantir un accès à bas seuil, le réseau propose donc ses offres directement dans les régions, la plupart du temps intégrées à des services de conseil déjà connus, principalement dans les centres de santé sexuelle. De là, si nécessaire, un contact est établi avec les points de contact régionaux spécialisés.

Conseil aux professionnel.le.s : davantage de cas de suspicion signalés

De janvier à octobre 2018, les points de contact nationaux et régionaux ont enregistré au total environ 76 demandes provenant de professionnel.le.s. Dans la plupart des cas, les demandes venaient de professionnel.le.s issu.e.s des secteurs de la santé, du social et de l'asile. Mais nous avons aussi constaté une hausse des demandes de la part du personnel enseignant et du personnel d'encadrement confrontés à des cas (de suspicion) dans le cadre de leurs activités en milieu scolaire.

En ce qui concerne le contenu des consultations, deux tendances se dessinent : les points de contact nationaux, d'une part, ont connu une hausse des demandes de renseignements sur des questions liées au droit d'asile et de séjour, y compris de la part de professionnel.le.s. D'autre part, ils ont été plus fréquemment confrontés à des cas de mise en danger potentielle du bien de l'enfant.

Communautés : la prévention par la discussion et la sensibilisation

Les mutilations génitales féminines sont un sujet sensible et largement tabou qui touche au thème de la sexualité mais aussi aux droits humains, aux droits de la femme et de l'enfant et à des questions d'identité. Remettre en question cette tradition profondément ancrée dans les sociétés qui pratiquent l'excision signifie donc aussi remettre en question les rôles de genre et les structures sociales.

Pour faire évoluer à terme les mentalités vis-à-vis de cette pratique millénaire, il faut en discuter au sein des communautés. C'est pourquoi le réseau organise, en étroite collaboration avec des multiplicatrices – personnes clés dans leurs communautés respectives, souvent elles-mêmes concernées – des séances de prévention sur les MGF/E dans les communautés d'origine.

En 2018, les multiplicatrices et multiplicateurs ont mené, en collaboration avec le réseau, 16 séances de prévention, qui ont permis de sensibiliser 240 femmes et 162 hommes.

Nous coachons régulièrement des migrant.e.s souhaitant s'engager dans la prévention de l'excision pour les préparer à mener des événements de prévention. En 2018, une formation continue a par ailleurs été proposée aux futures multiplicatrices en Suisse alémanique et en Suisse romande. Nous organisons aussi chaque année une rencontre de réseautage réunissant les multiplicatrices des différentes communautés pour discuter des dernières évolutions dans le domaine des MGF/E et favoriser l'échange d'expériences.

Impliquer les hommes

De manière générale, le rôle des hommes dans la prévention des MGF/E a été relativement négligé. À l'avenir, le réseau suisse contre l'excision souhaite les impliquer davantage dans le travail de prévention. En 2018, des discussions ont com-

mencé avec des hommes de différentes communautés sur les besoins en la matière, et sur une éventuelle collaboration : les premiers groupes de parole avec des hommes ont ainsi pu être mis en place.

Formation continue pour les professionnel.le.s

La formation continue des professionnel.le.s des secteurs de la santé, de l'asile, de la protection de l'enfance, du social et de l'enseignement est essentielle pour protéger les jeunes filles et les femmes menacées ou concernées et les prendre en charge de façon appropriée. Aujourd'hui encore, beaucoup de professionnel.le.s ne disposent que de connaissances mineures en la matière de MGF/E et ne sont pas suffisamment sensibilisé.e.s à la thématique. Grâce à ses offres de formation continue, le réseau leur permet d'élargir leurs compétences en matière de prise en charge des fillettes et femmes excisées - ou qui risquent de l'être.

Les points de contact nationaux ont organisé 9 formations continues destinées aux professionnel.le.s en 2018, suivies par 294 personnes travaillant dans les secteurs précités. 171 personnes supplémentaires ont par ailleurs assisté à 7 exposés spécialisés.

Plateforme d'information et travail de sensibilisation auprès du grand public

Le site Internet du réseau suisse contre l'excision www.excision.ch est la vitrine du réseau et un outil important pour échanger et travailler avec les communautés d'origine, les personnes directement concernées et les professionnel.le.s. Il sert aussi de plateforme d'information pour toute personne



Séance de prévention de Caritas Suisse auprès des communautés



Conférence sur les droits sexuels en Suisse

intéressée. Disponible en quatre langues, le site destiné aux professionnels est aussi consulté depuis l'étranger. Quant au site communautaire, il est disponible en tigrigna et en somalien, en plus des trois langues suisses officielles et de l'anglais, ce qui le rend unique.

Depuis 2018, une newsletter électronique vient compléter la mise en réseau des professionnel.le.s et l'information du grand public. Cette newsletter s'adresse en premier lieu aux professionnel.le.s de différents secteurs d'activité. Publiée trois fois par an, elle annonce les manifestations, publications et offres de formation continue en lien avec la thématique.

À l'occasion de la journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines du 6 février, plusieurs manifestations régionales ont été organisées. Elles ont permis de donner davantage de visibilité au réseau qui a été mentionné dans différents médias : 12 articles sur les MGF/E au total ont été publiés et diffusés en 2018 (presse, radio, télévision). Les déclarations du Conseil central islamique sur la pratique de l'excision en février et le premier jugement basé sur l'article 124 du Code pénal rendu par le Tribunal de Boudry en juillet ont constitué les deux événements les plus fréquemment couverts par les médias en 2018.

Réseautage, bases et monitoring

Le réseautage à l'échelle nationale et internationale avec des professionnel.le.s et des organisations également engagés dans la lutte contre les mutilations génitales féminines s'est poursuivi en 2018. Citons par exemple les rencontres bi-annuelles des groupes d'accompagnement. De plus, le réseau a adhéré au réseau européen « End FGM European Network » et au « Réseau Convention Istanbul ».

Outre l'élaboration de bases – création d'une fiche d'information sur le thème excision/protection de l'enfance, analyse du premier jugement rendu selon l'art. 124 du Code pénal, le réseau a participé à la révision des directives médicales et accompagné plusieurs études réalisées par d'autres organisations et professionnel.le.s MGF/E - dont les résultats sont déjà disponibles ou attendus sous peu.

Évaluation externe (monitoring)

L'évaluation externe du réseau suisse contre l'excision fut un temps fort du second semestre 2018. Dans l'ensemble, notre travail a été évalué comme très positif. Pour les instances fédérales compétentes, ce rapport d'évaluation constitue une base de décision essentielle pour garantir la suite du financement après 2019. Les résultats de l'évaluation fournissent également des informations utiles aux organismes responsables et aux partenaires du réseau qui permettront d'optimiser l'action de ce dernier.

Perspectives

Le mandat « Mesures contre les mutilations génitales féminines 2016–2019 » attribué par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) arrive bientôt à son terme. Depuis la création du réseau, nous avons certes obtenu des résultats mais il reste encore beaucoup à faire.

En 2019, le réseau a choisi l'asile comme priorité thématique. L'idée est de renforcer la collaboration avec les hommes des communautés concernées. Nous souhaitons également impliquer davantage les médias qui sont importants pour de nombreuses communautés issues de la migration. Nous poursuivons en 2019 nos efforts dans les régions pour ancrer les trois piliers² de notre action dans les structures cantonales : les tendances sont très prometteuses, notamment en matière de sensibilisation et de prise en charge médicale en Suisse centrale mais aussi dans les Grisons, à Bâle-Ville, en Valais et dans les régions de l'Est du pays.

Le réseau suisse contre l'excision aborde l'avenir avec sérénité. Nous sommes persuadés que le travail fourni a été efficace, tout en ayant aussi conscience de nos limites : nous avons planté la première graine ; cependant, des efforts considérables sont encore nécessaires pour parvenir à un changement dans les mentalités et à une remise en question de cette tradition si profondément ancrée, et responsable d'immenses souffrances physiques et psychiques. Nous poursuivons notre engagement et sommes prêt.e.s à relever les défis à venir.

² Sensibilisation et prévention auprès des communautés – Conseil aux personnes concernées et aux professionnel.le.s – Prise en charge médicale des femmes et fillettes concernées

Conseil et information aux personnes concernées et aux professionnel.le.s :

Caritas Suisse

Simone Giger, Denise Schwegler
Téléphone 041 419 23 55
sgiger@caritas.ch, dschwegler@caritas.ch

Terre des femmes Suisse

Marisa Birri
Téléphone 031 311 38 79
m_birri@terre-des-femmes.ch

info@excision.ch
www.excision.ch

Impressum

Rédaction : Simone Giger, Caritas Suisse
Photos : Heike Grasser